

THÉRAPIE

Par AnNa300676 Postée le 24/06/2020 12:49

salut! dites-moi si la méthadone ne me convient pas et qu'elle me rend malade, puis-je obtenir un autre médicament?!

Mise en ligne le 25/06/2020

Bonjour,

Nous allons tenter de vous répondre au mieux, même si nous manquons d'informations pour adapter au mieux notre réponse à votre situation.

La méthadone est un traitement de substitution aux opiacés (morphine, héroïne..).

Nous supposons donc que vous cherchez à effectuer un sevrage de l'un de ces produits.

En effet, il est déconseillé d'utiliser la méthadone pour un autre type de sevrage que celui des opiacés.

Nous ne savons pas si vous avez déjà débuté un traitement de méthadone. Ceci dit, il existe effectivement d'autres types de traitement de substitution : buprénorphine, suboxone...

Dans tous les cas, le mieux serait d'en discuter avec un médecin addictologue qui pourra vous conseiller dans vos choix et vous prescrire un traitement de substitution adapté.

Par rapport à votre ville de résidence, nous vous joignons l'adresse d'un centre de soin, de prévention et d'accompagnement en addictologie (CSAPA) où vous pourrez être reçu afin de discuter de cet arrêt.

Ces centres sont gratuits, confidentiels. Vous y serez reçus sous forme d'entretiens individuels.

Bon courage à vous,

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES

CSAPA MALAUSSENA

10 avenue Malaussena
06000 NICE

Tél : 04 92 03 21 50

Site web : www.chu-nice.fr

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur rendez-vous, de préférence le mercredi

Substitution : Unité méthadone sur rendez vous, aux mêmes horaires que le CSAPA excepté le vendredi (ouverture le matin seulement)de 9h à 11h30

COVID -19 : contact de septembre 2022: Port du masque obligatoire et désinfection des mains;

Voir la fiche détaillée